



Conseil économique et social

Distr. générale
8 décembre 2011
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-troisième session

28 février-2 mars 2012

Point 4 j) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information : indicateurs de développement

Indicateurs du développement de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été établi à la demande de la Commission de statistique à sa quarante-deuxième session (voir E/2011/24, chap. I.B). Le rapport présente les activités du Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et de la Division de statistique, telles que mandatées par la Commission, aux fins de : a) l'élaboration d'outils et de méthodes d'évaluation des progrès accomplis à l'échelle des pays en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement; b) la fourniture de formations et d'une assistance technique aux pays concernant les indicateurs de suivi des objectifs et les normes d'échange de données et de métadonnées statistiques relatives à ces indicateurs; et c) l'harmonisation des ensembles de données nationaux et internationaux, et l'amélioration de la coordination de la communication des données et du suivi des objectifs. Le rapport présente en outre une évaluation de la disponibilité de données permettant un suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et décrit aussi la préparation des rapports d'étape annuels sur les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire. La Commission est invitée à faire part de ses observations sur les progrès réalisés par le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et sur les orientations futures de ses travaux.

* E/CN.3/2012/1.



I. Introduction

1. Le présent rapport expose les travaux du Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et de la Division de statistique pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des indicateurs et dispenser aux pays des services de formation au suivi à l'échelle nationale et infranationale.

2. Afin de satisfaire aux demandes de la Commission de statistique, la Division de statistique a organisé des activités destinées à : a) mettre au point des outils et méthodes permettant d'évaluer les progrès accomplis au plan national; b) réaliser des initiatives de formation sur les indicateurs de suivi des OMD, notamment au niveau sous-national; c) harmoniser les données nationales et internationales sur les OMD, et améliorer la coordination nationale de la communication et du suivi; et d) promouvoir et faciliter l'utilisation d'un système d'échange de données statistiques et de métadonnées concernant les indicateurs de suivi des OMD afin d'améliorer la coordination et l'établissement de rapports concernant la réalisation des objectifs, notamment en prestant des services de formation aux pays qui souhaitent adopter la plate-forme.

3. Les travaux du Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux OMD et de la Division de statistique, en sa qualité de coordonnateur du Groupe, ont continué d'être inspirés par la résolution 2006/6 du Conseil économique et social relative au renforcement des capacités statistiques et ont tendu en particulier : a) à améliorer la portée et la transparence de tous les indicateurs et l'établissement de rapports sur ces indicateurs; et b) à aider les pays à développer et renforcer leurs capacités statistiques nationales, tout en encourageant l'appropriation par les pays des données relatives au suivi.

II. Élaboration d'outils d'évaluation des progrès accomplis à l'échelle des pays

4. Comme suite aux demandes d'informations de la communauté internationale et du système des Nations Unies sur les progrès des pays en vue de la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la Division de statistique a développé l'« Aperçu des progrès des pays vers l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement », un outil d'évaluation des progrès accomplis à l'échelle des pays. Les aperçus des progrès des pays proposent un aperçu synthétique de l'état d'avancement sur les OMD au niveau national depuis 1990.

5. Les aperçus visent essentiellement à permettre à la communauté internationale de consulter facilement les informations et n'entendent se substituer en aucune façon aux profils des pays définis au niveau national dans plusieurs pays. Ils visent en outre à refléter l'impact de l'avancement au niveau national sur les tendances mondiales et régionales relatives aux progrès accomplis dans la réalisation des OMD. Ils répondent enfin aux besoins soulevés par les pays de disposer d'une méthode simple d'évaluation et de présentation des progrès nationaux lorsqu'une telle méthode n'est pas aisément disponible dans le pays.

6. Pour chaque pays, les aperçus montrent les niveaux et tendances des progrès réalisés pour 17 cibles de huit OMD. Ils comparent en outre le niveau d'avancement

au plan national ainsi que le niveau d'avancement moyen au niveau régional. Les données utilisées pour les aperçus sont extraites de la base de données des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, (<http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Data.aspx>), et communiquées à la Division de statistiques par les organismes responsables.

7. Réalisée par la Division de statistique, l'analyse repose sur des méthodes élaborées en collaboration avec le Groupe interinstitutions et d'experts. Les OMD ayant été définis comme des objectifs internationaux, les aperçus ne cherchent pas à préciser qui progresse suffisamment ou non vers la réalisation des objectifs aux niveaux régional et mondial.

8. Les aperçus concernant tous les pays et territoires des régions en développement peuvent être consultés sur le site Web consacré aux OMD (<http://mdgs.un.org>) de même que les tableaux de suivi régionaux résumant les résultats des pays de la région. Les notes techniques sur les méthodes utilisées pour l'évaluation peuvent également être consultées sur le site consacré aux indicateurs de suivi des OMD.

9. Les aperçus des progrès des pays sont susceptibles de révéler des incohérences entre les données nationales et internationales qui peuvent être imputables au calendrier, à des différences de méthodologie ou à l'utilisation d'estimations internationales en l'absence de données nationales. Une meilleure coordination entre les pays et les organismes internationaux ainsi que la mise à disposition à grande échelle des métadonnées des indicateurs devraient permettre de limiter les incohérences.

10. Certains membres du Groupe interinstitutions et d'experts ont par ailleurs développé des outils et méthodes d'évaluation des progrès au niveau national. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a élaboré un profil de pays en ligne sur les OMD pour chaque pays de la région. Le profil de pays est une interface graphique présentant des données, des chiffres ainsi que des indicateurs sociaux, économiques et environnementaux qui traduisent les progrès accomplis dans la réalisation des OMD au niveau national. Il propose en outre une « carte radar » précisant dans quelle mesure les objectifs sont respectés. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a défini des profils de pays axés sur les OMD en vue d'une utilisation interne et pour assurer le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des cibles des OMD spécifiques aux enfants et aux femmes.

III. Promotion de l'utilisation du système d'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX) pour les indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement

11. Le Groupe interinstitutions et d'experts s'est attaché plus particulièrement à ce que la communication de rapports et la présentation de données et de métadonnées pour le suivi au niveau international aient le niveau de cohérence et de transparence voulu. Le Groupe a indiqué que le système SDMX est une bonne solution technique pour faciliter l'échange de données et de métadonnées et accroître la transparence de la présentation des données. Il a continué d'encourager l'application des normes

du SDMX relatives aux indicateurs des OMD pour participer aux systèmes nationaux de statistiques et au système statistique international.

12. En collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et la Banque africaine de développement, la Division de statistique a mis sur pied un atelier régional sur l'utilisation du système SDMX pour le suivi des OMD à Amman, du 10 au 13 juillet 2011. L'atelier a proposé des formations pratiques sur l'utilisation du système SDMX pour les échanges de données et métadonnées relatives aux indicateurs des objectifs de même que des formations sur la transformation des bases de données existantes sur les objectifs archivées sur les plates-formes DevInfo au format SDMX à des fins de communication des données. Par ailleurs, les participants à l'atelier ont recommandé l'élaboration de stratégies favorisant une meilleure coordination au sein des systèmes statistiques nationaux et entre les systèmes nationaux et internationaux.

13. L'atelier a permis aux participants de comprendre les avantages procurés par l'utilisation du SDMX pour la communication de données et métadonnées nationales et internationales, et notamment : des données moins incohérentes; des économies budgétaires; une réduction de la charge liée à la production de rapports; et une meilleure coordination au sein des systèmes statistiques nationaux. Les pays se sont dit prêts à adopter la norme spécifique aux échanges de données et métadonnées des OMD mais ont invité la Division de statistique et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) à organiser une formation complémentaire réservée aux bureaux nationaux de statistique et aux ministères d'exécution de manière à renforcer les compétences liées au SDMX. Ils ont plus particulièrement sollicité l'organisation d'un atelier international afin de permettre aux pays ayant une meilleure maîtrise du SDMX pour les échanges de données et métadonnées relevant des OMD de partager leurs expériences avec ceux qui envisagent d'adopter la nouvelle plate-forme. Un grand nombre de pays ont également souligné tout l'intérêt de l'utilisation d'une interface SDMX sur la plate-forme DevInfo pour les pays dont les données relatives aux OMD sont déjà archivées sur DevInfo.

14. À la lumière des enseignements tirés dans le cadre de l'atelier, la Division de statistique adaptera les supports de formation de manière à ce qu'ils satisfassent aux besoins des pays en développement d'autres régions et s'en servira pour les futurs ateliers sur l'utilisation du SDMX pour la communication de données relatives aux OMD.

15. La définition de la structure des données relatives aux OMD, élaborée par l'équipe spéciale chargée d'établir le cadre commun, a été soumise à plusieurs tests ces dernières années. Les résultats des tests ont révélé que la première version de la définition de la structure des données comportait des lacunes, dont des doubles emplois, l'absence de définitions et explications exhaustives en plus de quelques erreurs. La Division de statistique a procédé à une révision complète de la définition de la structure des données sur les OMD de manière à combler les lacunes, à améliorer son fonctionnement et à l'adapter à la version SDMX 2.1. La définition révisée de la structure des données a été présentée à l'occasion de la vingtième session du Groupe interinstitutions et d'experts, organisée en octobre 2011 à Manille. Une fois les membres du Groupe consultés et leurs suggestions intégrées, la définition actualisée de la structure des données sur les OMD sera publiée sur le site Web consacré aux indicateurs des OMD.

16. Certains membres du Groupe interinstitutions et d'experts s'efforcent également actuellement de promouvoir l'utilisation du système SDMX. Ainsi, un outil pratique publié par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) met à disposition des cours de formation en ligne sur SDMX-HD (domaine de la santé). Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) a créé le registre d'indicateurs de l'ONUSIDA, permettant d'avertir les utilisateurs des modifications apportées, d'y renvoyer et de se connecter à la base de données de l'ONUSIDA pour les mises à jour.

IV. Amélioration du suivi des objectifs du Millénaire pour le développement

17. Le Groupe interinstitutions et d'experts a continué d'analyser les besoins des pays et d'identifier les priorités afin de renforcer la capacité des pays à produire des indicateurs et à assurer le suivi à l'échelle nationale. En 2011, les membres du Groupe ont entamé des activités destinées à améliorer la disponibilité et la qualité des données utilisées pour établir les indicateurs de suivi des OMD en élargissant l'accès aux métadonnées et aux directives concernant la production d'indicateurs relatifs aux OMD et en proposant des ateliers et programmes de formation destinés à aider les pays à renforcer les capacités de leurs services statistiques à produire, analyser et diffuser les données nécessaires au suivi des activités de développement.

18. La Division de statistique a continué de s'efforcer de satisfaire la demande de formations sur les indicateurs dans l'objectif d'améliorer la disponibilité et la qualité des données aux niveaux national et international tout en cherchant à comprendre et résoudre les divergences entre les ensembles de données nationales et internationales.

19. Le Sixième séminaire régional sur les indicateurs destiné à assurer le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes sera organisé à Mexico, les 1^{er} et 2 décembre 2011. Coorganisé par le CEPALC et l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique (INEGI), il se déroulera en présence des directeurs de l'ensemble des bureaux nationaux de statistique de la région, de représentants des organismes régionaux, ainsi que d'experts d'organismes internationaux responsables du suivi des indicateurs des OMD, dont la Division de statistique, la Banque mondiale, l'Organisation internationale du Travail, l'UNICEF et l'OMS.

20. À l'occasion du deuxième cycle d'activités de formation sur le suivi des OMD, la Division de statistique met également sur pied, en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), un atelier réservé aux pays asiatiques et pacifiques, à Bangkok du 4 au 8 juin 2012. L'atelier mettra l'accent sur les questions de méthode spécifiques à l'évaluation des indicateurs de suivi des OMD. Il aura pour thème les indicateurs spécifiques à la mortalité infantile et à la santé en matière de procréation. La nouvelle version du Manuel sur les indicateurs relatifs aux OMD devrait être lancée dans le cadre de cet atelier. Y participeront les représentants de pays des bureaux statistiques et des ministères de la santé nationaux ainsi que des experts de l'OMS, de l'UNICEF, du Fonds des Nations Unies pour la population, de la Division de statistique et de la Division de la population du Secrétariat.

21. Comme suite à la demande de la Commission d'identifier les experts capables d'apporter leur aide, à la demande des pays, de manière à résoudre des problèmes

liés aux données relatives aux OMD, la Division de statistique a élaboré une liste d'experts des organismes partenaires pour chaque indicateur de suivi des OMD. Les experts sont chargés, dans leurs domaines de responsabilité respectifs, de compiler des données et d'élaborer des métadonnées sur les indicateurs. Les experts de ce groupe sont par ailleurs ceux qui répondent en général à la demande en formations et autres activités de renforcement des capacités des commissions régionales et/ou des organismes internationaux.

22. Coorganisée par la Division de statistique ainsi que l'Office national de coordination statistique des Philippines, la deuxième Conférence internationale sur les statistiques relatives aux OMD, en octobre 2011 à Manille, a été une activité majeure de l'année. Elle a réuni plus de 100 représentants de bureaux nationaux de statistique et d'organismes internationaux et visait à : a) échanger les connaissances et partager les meilleurs pratiques spécifiques à la collecte, la compilation, l'analyse et la diffusion des données, notamment sur la supervision infranationale et la manière d'utiliser les indicateurs supplétifs et les indicateurs supplémentaires; b) analyser la mise en œuvre des recommandations convenues au sein de plusieurs instances internationales sur l'amélioration de la disponibilité des données relatives aux OMD et le suivi efficace des progrès réalisés; c) examiner les progrès des pays aux niveaux international, régional et national en vue de la réalisation des objectifs et cibles des OMD; d) débattre de la meilleure manière d'utiliser les indicateurs spécifiques aux OMD aux fins de l'élaboration de politiques; e) débattre des questions et problèmes liés au suivi des OMD au-delà de 2015.

23. La conclusion et les recommandations de la Conférence étaient les suivantes :

24. S'agissant de la communauté internationale, soutenir les initiatives visant à définir des cibles plus ambitieuses pour les OMD afin de tenir compte des différents niveaux de développement (dont l'utilisation d'indicateurs additionnels, supplétifs ou complémentaires), pour traiter de problèmes non résolus dans l'application de définitions et méthodologies types aux fins de la compilation des indicateurs des OMD, pour renforcer l'appropriation par les pays du processus de suivi des OMD, pour poursuivre les initiatives de développement d'outils de gestion et d'analyse des données tels que le SDMX, les aperçus de progrès des pays et DevInfo, de manière à parfaire les initiatives visant à proposer des directives et un soutien pour le suivi de la réalisation des objectifs au niveau local et résoudre les inégalités, et pour évaluer les progrès généraux des systèmes statistiques dans le monde résultant du processus de suivi des OMD;

25. S'agissant des systèmes statistiques nationaux, améliorer la compilation de métadonnées dans des pays et leur accessibilité par les utilisateurs;

26. Rappeler l'importance d'une meilleure communication et coordination entre les agences internationales et les systèmes statistiques nationaux/les organisations régionales;

27. Plaider aux niveaux national et international en faveur d'une promotion accrue des statistiques relatives aux OMD non seulement pour assurer le suivi des progrès accomplis mais également afin qu'elles servent de base pour les interventions des gouvernements et de la communauté internationale sur le plan de la politique et des programmes;

28. S'assurer de la totale implication de la communauté statistique dans la définition des objectifs et indicateurs spécifiques aux OMD au-delà de 2015, et notamment du maintien des acquis procurés par le renforcement des capacités statistiques.

V. Évaluation de la disponibilité des données concernant les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement

29. À la demande de la commission, la Division de statistique supervise depuis 2006 la disponibilité des données dans la base de données des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement. L'évaluation annuelle a servi à mesurer indirectement la capacité des pays de produire les données utilisées pour les indicateurs relatifs aux OMD. Il importe toutefois, lorsqu'on examine les données relatives à un pays qui sont conservées dans la base de données, d'avoir à l'esprit le fait que toutes les données produites au niveau national ne parviennent pas au système statistique international, essentiellement à cause des insuffisances des mécanismes d'établissement de rapports en place et que certaines données résultent d'estimations produites par les organismes internationaux.

30. Les activités organisées par les organismes internationaux, les commissions régionales et d'autres partenaires pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités statistiques à produire, analyser et diffuser les données afin de superviser le développement et d'améliorer le dialogue entre les experts nationaux et internationaux, ont déjà permis d'obtenir des résultats importants. De plus en plus, les méthodes de génération de données suivies au plan national sont alignées sur les recommandations et normes convenues au plan international, et les organismes internationaux comprennent mieux les données disponibles au niveau des pays et comment ils doivent collaborer avec les experts nationaux pour mettre au point et appliquer les méthodes requises afin de produire et d'estimer les indicateurs.

31. Les progrès accomplis par les pays en matière de génération de données et l'amélioration de la communication d'informations au système statistique international, de même que la meilleure compréhension et le plus grand accès aux sources nationales existantes par les organismes, ont permis de renforcer la disponibilité des données dans la base de données concernant le suivi des OMD.

32. Le tableau 1 ci-dessous présente la disponibilité des données permettant d'évaluer les tendances, décrites par le nombre de pays disposant de données avant et après 2000 (un ensemble de données au moins) dans les bases de données de 2003, 2006 et 2011¹. Pour comparer la situation actuelle de la base de données par rapport à ce qu'elle était en 2003, il n'est pris en considération qu'un sous-ensemble d'indicateurs qui comprend ceux qui sont demeurés inchangés depuis lors pour ce qui est des définitions et des méthodes de présentation. Le nombre de pays pour lesquels des données sont disponibles pour un grand nombre d'indicateurs n'a cessé d'augmenter au fil des ans. En particulier, le nombre de pays qui disposent de données de tendance pour 16 à 22 indicateurs est passé de 0 en 2003 à 84 en 2006 et à 101 en 2011. Parallèlement, le nombre de pays disposant de données de tendance pour un nombre d'indicateurs allant de 0 à 5 est tombé de 47 en 2003 à 10 seulement en 2011.

33. La moindre disponibilité de données concernant certains indicateurs est généralement due à des erreurs ou à des problèmes de qualité des données

¹ On trouvera à l'annexe I un exposé succinct de la méthode servant à évaluer la disponibilité des données dans la base de données des indicateurs. Les résultats complets de l'analyse sont affichés sur le site Web de la Commission de statistique, à l'adresse <http://unstats.un.org/unsd/statcom/sc2012.htm>.

nationales identifiés par les organismes internationaux, ce qui les a conduits à retirer les données en question des séries d'informations.

Tableau 1

Nombre et pourcentage de pays et de territoires figurant dans la base de données des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, selon le nombre d'indicateurs pour lesquels une analyse de tendance est possible^a

Nombre d'indicateurs pour lesquels une analyse de tendance est possible ^b	Pays et territoires					
	En juillet 2003		En juillet 2006		En juillet 2011	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
0 à 5	47	29	15	9	10	6
6 à 10	66	40	22	13	13	8
11 à 15	50	31	42	26	39	24
16 à 22	0	0	84	52	101	62
Total	163	100	163	100	163	100

^a On a pris pour critère, pour déterminer si une analyse de tendance est possible pour tel ou tel indicateur, le fait qu'un pays dispose d'au moins un ensemble de données antérieures à 2000 pour cet indicateur, et d'un ensemble postérieur à 2000.

^b Il s'agit des indicateurs pour lesquels des données ont été communiquées sur tous les pays en développement. Les calculs pour les indicateurs concernant les pays donateurs sont présentés séparément.

34. L'amélioration de la disponibilité globale des données, sans égard à la question de savoir si les ensembles de données sont antérieurs ou postérieurs à 2000, est encore plus marquée, reflétant une amélioration plus rapide de la disponibilité des données au cours des dernières années. En 2011, 122 pays disposaient d'au moins deux ensembles de données pour 16 à 22 indicateurs, alors qu'ils n'étaient que 4 en 2003 (tableau 2).

Tableau 2

Nombre et pourcentage de pays et de territoires figurant dans la base de données des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, selon le nombre d'indicateurs pour lesquels ils disposent d'au moins deux ensembles de données^a

Nombre d'indicateurs ayant au moins deux ensembles de données ^b	Pays et territoires					
	En juillet 2003		En juillet 2006		En juillet 2011	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage ^c
0 à 5	31	19	9	6	9	6
6 à 10	49	30	19	12	6	4
11 à 15	79	48	31	19	26	16

Nombre d'indicateurs ayant au moins deux ensembles de données ^b	Pays et territoires					
	En juillet 2003		En juillet 2006		En juillet 2011	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage ^c
16 à 22	4	2	104	64	122	75
Total	163	100	163	100	163	100

^a Les deux moments considérés dans le présent tableau ne sont pas nécessairement antérieurs et postérieurs à 2000.

^b Il s'agit des indicateurs pour lesquels des données ont été communiquées sur tous les pays en développement. Les calculs pour les indicateurs concernant les pays donateurs sont présentés séparément.

^c Les chiffres étant arrondis, la somme des pourcentages n'est pas égale à 100.

35. Une évaluation plus exhaustive de la disponibilité actuelle des données peut être réalisée sur la totalité des ensembles d'indicateurs, comme dans la mise à jour la plus récente de la base de données. Le tableau 3 ci-dessous propose une description complète des groupes de données contenus dans la base de données en juillet 2011, y compris pour ceux se rapportant à des groupes spécifiques de pays – comme les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les pays donateurs. Il faut noter que le nombre et le pourcentage de pays et de territoires dans la dernière catégorie (série 41-55) ont diminué par rapport au résultat repris dans le rapport précédent de la Commission de statistique (E/CN.3/2010/15). En voici les principales raisons : *a*) pour quelques groupes d'indicateurs (principalement liés à l'emploi), seules les données nationales rapportées sont reprises dans la base de données 2011 des OMD; *b*) les méthodologies et définitions utilisées pour la production de certains indicateurs des OMD ont récemment bénéficié d'améliorations, ce qui ne permet plus de comparer les données recueillies antérieurement, entraînant une rupture des séries. Pourtant, de manière générale, la portée globale des données, leur quantité et leur qualité n'ont cessé de s'améliorer.

Tableau 3

Nombre de pays et de territoires figurant dans la base de données des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, selon le nombre d'indicateurs pour lesquels une analyse de tendance est possible, en juillet 2011^a

A. Indicateurs communiqués pour les pays des régions en développement

Nombre d'indicateurs	Pays et territoires	
	Nombre	Pourcentage
0 à 10	9	6
11 à 20	17	10
21 à 30	46	28
31 à 40	55	34

Nombre d'indicateurs	Pays et territoires	
	Nombre	Pourcentage
41 à 55	36	22
Total	163	100

^a On a pris pour critère, pour déterminer si une analyse de tendance est possible pour tel ou tel indicateur, le fait qu'un pays dispose d'au moins un ensemble de données antérieures à 2000 pour cet indicateur, et d'un ensemble postérieur à 2000.

B. Indicateurs concernant l'aide publique au développement fournie par les 23 pays donateurs

Des données sont disponibles pour tous les 23 pays concernant les indicateurs suivants :

- 8.1 Montant net de l'APD, totale et en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du revenu national brut (RNB) des pays donateurs de 1990 à 2010;
- 8.1 Montant net de l'APD en faveur des pays les moins avancés en pourcentage du revenu national brut (RNB) des pays donateurs de 1990 à 2009;
- 8.2 Proportion de l'APD totale bilatérale sectorielle des pays donateurs membres du CAD de l'OCDE allouée aux services sociaux de base, de 1996 à 2009;
- 8.3 Proportion de l'aide publique au développement bilatérale des pays donateurs membres du CAD de l'OCDE qui n'est pas liée, de 1990 à 2009;
- 8.9 Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales, de 2001 à 2009.

Des données sont disponibles pour tous les 12 pays membres de l'OCDE concernant l'indicateur suivant :

- 8.8 Estimation des subventions agricoles versées, de 1990 à 2009

C. Indicateurs concernant les 31 pays en développement sans littoral

Des données sont disponibles pour tous les pays en développement sans littoral sur l'indicateur suivant :

- 8.4 APD reçue par les pays en développement sans littoral, en pourcentage de leur revenu national brut, jusqu'en 2009 pour 29 pays, 2008 pour 1 pays et 2005 pour 1 pays.

D. Indicateurs concernant les 51 petits États insulaires en développement

Des données sont disponibles pour 31 petits États insulaires en développement sur l'indicateur suivant :

- 8.5 APD reçue par les petits États insulaires en développement, en pourcentage de leur revenu national brut, jusqu'en 2009 pour 17 pays, 2008 pour 13 pays et 2005 pour 1 pays.

Note : Singapour et les Bahamas ne reçoivent plus d'APD depuis 1995.

E. Indicateurs concernant 40 pays participant à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)

Des données sont disponibles pour tous les 40 pays participant à l'Initiative sur les indicateurs suivants :

- 8.10 Nombre de pays ayant atteint leurs points de décision dans le cadre de l'Initiative PPTE et nombre de pays ayant atteint leurs points d'achèvement, de 2000 à 2011

- 8.11 Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative PPTE et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, mis à jour chaque année jusqu'en 2011.

36. Certaines données résultent d'estimations produites par les organismes internationaux afin de combler certaines lacunes dans les données. En outre, pour évaluer la mesure dans laquelle les informations figurant dans la base de données reflètent la capacité effective des pays de produire les données requises, le système de codage par couleurs de la base de données concernant les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement permet d'établir une distinction entre les données produites par les pays et les données ajustées ou les estimations.

37. L'évaluation exposée dans le tableau 4 montre la nature des données pour la majorité des pays figurant dans la base de données. Pour qu'un pays soit indiqué comme relevant d'une catégorie donnée pour l'indicateur considéré, il faut que la majorité des ensembles de données appartiennent à cette catégorie². La plupart des indicateurs sont basés sur les données reçues du pays, sans ajustement ou avec des ajustements minimes. Mais il y a encore 13 indicateurs pour lesquels l'organisme international est obligé d'estimer la majorité des ensembles de données, et 1 pour lequel il y a si peu de données disponibles que la plupart des ensembles sont obtenus par application d'un modèle basé sur des variables autres que celle que mesure l'indicateur considéré. On trouvera à l'annexe II du présent rapport une liste complète des indicateurs relevant de chacune des catégories et la disponibilité des données correspondantes.

² La catégorie « données du pays » fait exception : lorsqu'un pays a des données relevant de la catégorie « données du pays » pour au moins un ensemble de données, les données sont classées comme relevant de cette catégorie pour l'indicateur considéré, car on considère que, dans ce cas, le pays a la capacité voulue pour produire l'indicateur en se conformant aux normes internationales.

Tableau 4
Nombre et pourcentage des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement selon la nature des données disponibles dans la majorité des pays figurant dans la base de données, en juillet 2011

<i>Nature des données^a</i>	<i>Indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
Indicateurs communiqués pour les pays des régions en développement		
Données du pays	29	53
Données du pays, ajustées	5	9
Estimations	13	24
Données obtenues à partir d'un modèle	1	2
Données du suivi mondial	4	7
Non disponibles	3	5
Total	55	100
Indicateurs relatifs à l'aide publique au développement (APD) en provenance de 22 pays donateurs		
Données du pays	6	100
Indicateurs concernant les 31 pays en développement sans littoral		
Données du pays	1	100
Indicateurs concernant les 51 petits États insulaires en développement		
Données du pays	1	100
Indicateurs relatifs aux 40 pays susceptibles de bénéficier de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)		
Données du suivi mondial	3	100

^a Le codage de la nature des données est le suivant :

Données du pays : le chiffre est celui qui a été calculé et diffusé par le pays (y compris les données ajustées par le pays en fonction des normes internationales).

Données du pays ajustées : le chiffre est celui qu'a calculé et communiqué le pays, mais ajusté par l'organisme international aux fins de la comparabilité internationale – pour respecter les normes, les définitions et les classifications convenues à l'échelon international (groupes d'âge, Classification internationale type de l'éducation, etc.).

Estimation : le chiffre est estimé par l'organisme international lorsque les données du pays pour une année déterminée ou un ensemble d'années ne sont pas disponibles, ou qu'il y a des sources multiples, ou que la qualité des données est problématique. Les estimations sont basées sur des données nationales (enquêtes, fichiers administratifs, etc.) ou provenant d'autres sources, mais concernant la même variable.

Données obtenues à partir d'un modèle : le chiffre est calculé par l'organisme quand il n'existe aucune donnée sur la variable considérée. Le modèle est basé sur un ensemble de covariables – d'autres variables pour lesquelles on a des chiffres et qui peuvent expliquer le phénomène considéré.

Données du suivi mondial : le chiffre est régulièrement calculé par l'organisme chargé du suivi mondial à partir de données du pays. Mais il n'y a pas de chiffre correspondant au niveau du pays, l'indicateur étant défini uniquement pour le suivi mondial (exemple : nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour).

Non disponible : la nature des données est inconnue ou n'a pas été communiquée.

38. Afin de garantir la publication des données relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement en temps voulu, les organismes internationaux ont amélioré leur communication avec les systèmes statistiques nationaux et s'efforcent de compiler ainsi que de publier dès que possible les ensembles internationaux de données concernant le suivi des OMD à chaque cycle de présentation de rapports. L'on dispose de données pour tous les indicateurs à partir de 2000. Il subsiste néanmoins un retard d'au moins deux ans pour la plupart des indicateurs, à l'exception de seulement 8 indicateurs pour 2010 et d'un indicateur pour 2011 (tableau 5).

Tableau 5

Nombre et pourcentage des indicateurs selon la dernière année où ils sont disponibles dans la base de données des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, en juillet 2011

<i>Dernière année où les indicateurs sont disponibles</i>	<i>Indicateurs</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
Indicateurs communiqués pour les pays des régions en développement		
2000-2004	1	2
2005-2006	13	24
2007	6	11
2008	8	15
2009	18	33
2010	8	15
2011	1	2
Total	55	100
Indicateurs relatifs à l'aide publique au développement (APD) en provenance de 23 pays donateurs		
2009	6	100
Indicateurs concernant les 31 pays en développement sans littoral		
2009	1	100
Indicateurs concernant les 51 petits États insulaires en développement		
2009	1	100
Indicateurs relatifs aux 40 pays susceptibles de bénéficier de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)		
2011	3	100

VI. Rapports présentés en 2011 sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

39. Le Département des affaires économiques et sociales a publié le *Rapport 2011 sur les objectifs du Millénaire pour le développement*³, lancé à Genève par le Secrétaire général le 7 juillet. Le rapport analyse les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des OMD ainsi que les tendances qui s'en dégagent sur la base des chiffres régionaux et sous-régionaux touchant les indicateurs officiels concernant les OMD communiqués par les organismes partenaires. Les données et les analyses présentées dans le rapport ont également servi de base à l'établissement du rapport annuel du Secrétaire général sur l'accélération des progrès dans la réalisation des OMD : options pour une croissance durable et partagée et enjeux de l'action des Nations Unies en faveur du développement au-delà de 2015 (A/66/126) et son rapport sur l'activité de l'Organisation (A/66/1), qui contient une annexe statistique où figurent tous les chiffres officiels concernant les indicateurs de réalisation des OMD. Les deux rapports ont été publiés pour la soixante-sixième session de l'Assemblée générale.

40. « Les objectifs du Millénaire pour le développement : Tableau de suivi 2011 », un tableau chromocodé qui fait apparaître les tendances régionales et montre les régions et sous-régions qui progressent suffisamment ou insuffisamment vers la réalisation des objectifs, a également été publié par le Département des affaires économiques et sociales comme le *Rapport 2011 sur les objectifs du Millénaire pour le développement*.

41. La Division de statistique continue également d'administrer et d'améliorer le site Web et la base de données du Groupe interinstitutions et d'experts concernant les OMD (<http://mdgs.un.org>). En octobre 2011, la Division de statistique, soutenue par l'UNICEF et le groupe DevInfo, a publié le MDGInfo 2011 – une version hors ligne de la base mise au point avec le logiciel DevInfo.

VII. Conclusions et orientation future des travaux

37. **La Commission souhaitera peut-être prendre note de travaux du Groupe interinstitutions et d'experts ainsi que de la Division de statistique réalisés courant 2011 afin de mettre en œuvre les demandes formulées par la Commission de statistique lors de sa quarante-deuxième session sur l'amélioration des données et indicateurs de suivi des OMD.**

38. **La Commission est par ailleurs invitée à prendre note des prochaines étapes prévues :**

a) **Poursuivre les travaux techniques sur les aperçus des progrès nationaux, en consultation permanente avec les experts de systèmes statistiques nationaux et mettre les méthodes à disposition à plus grande échelle pour les pays souhaitant les appliquer;**

b) **Continuer à fournir des services de formation aux pays sur la production de données et indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement à l'échelon infranational;**

³ Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.11.I.10

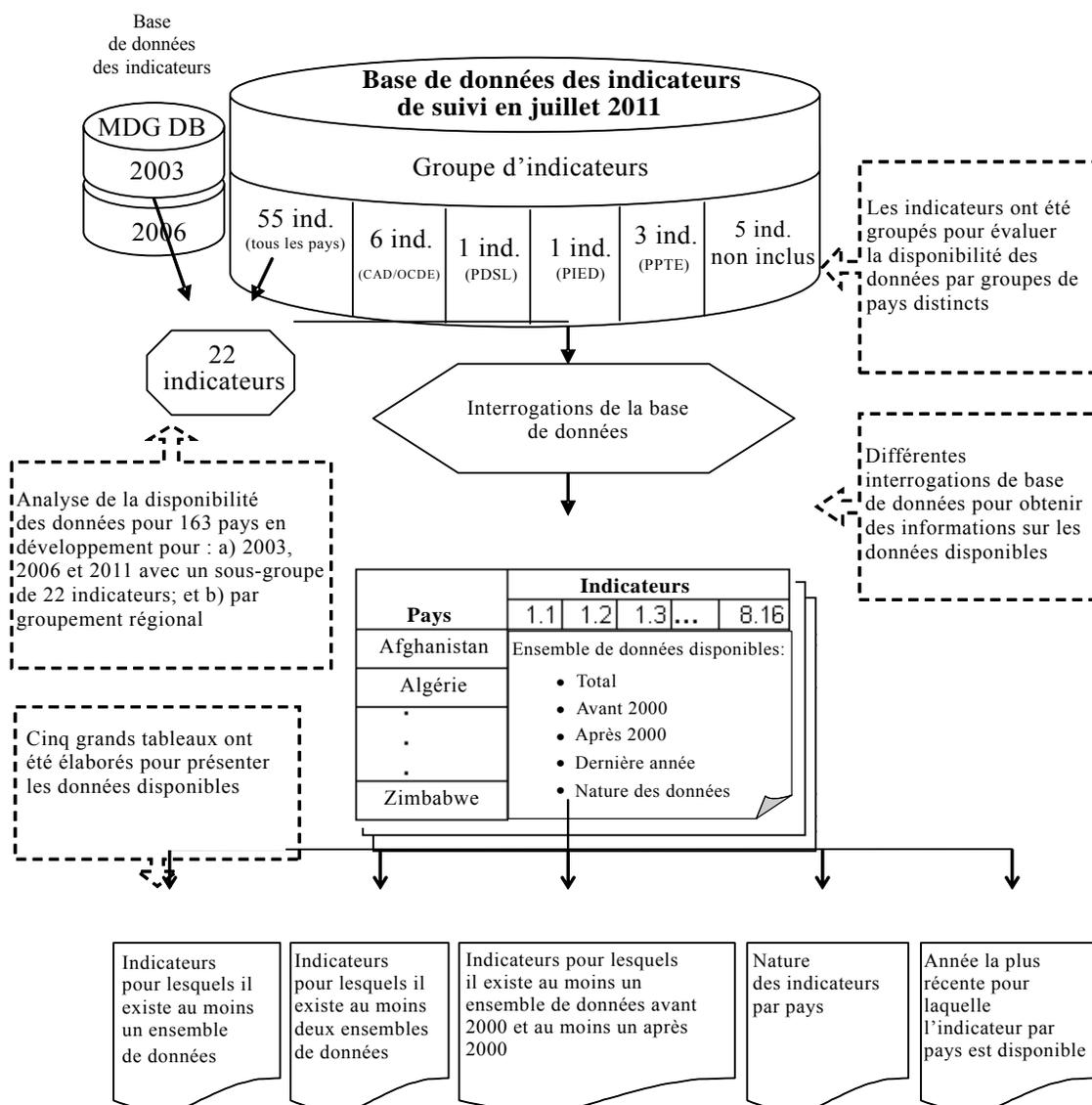
c) **Poursuivre le travail de conciliation des données nationales et internationales et d'amélioration de la coordination du suivi des OMD dans les pays;**

d) **Mettre la définition actualisée de la structure de données SDMX pour les indicateurs de suivi des OMD à disposition à plus grande échelle pour les systèmes statistiques nationaux et continuer à apporter une assistance technique et à prêter des services de formation aux pays qui souhaitent adopter les normes du système SDMX pour les indicateurs de suivi des OMD en vue de l'échange de données et de métadonnées entre les systèmes nationaux de statistiques et de la communication de données au système statistique international.**

Annexe I

Évaluation de la disponibilité des données dans les bases des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement

1. Les données qui étaient disponibles dans la base pour 66 indicateurs au total (voir liste A) ont été examinées. Pour mesurer les progrès accomplis dans la disponibilité des données (entre 2003 et 2011), l'analyse porte sur un sous-groupe de 22 indicateurs clefs. L'examen d'un ensemble plus petit d'indicateurs facilite l'évaluation sur une période plus longue et fait ressortir plus clairement l'évolution de la production de données depuis le début de l'évaluation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'analyse est basée sur les informations dont on disposait au moment de la dernière mise à jour de la base des indicateurs de suivi, celle-ci étant effectuée chaque année en juillet.
2. Sur les 66 indicateurs, 55 concernent l'ensemble des 163 pays en développement figurant dans la base de données, les autres indicateurs portant sur des groupes de pays particuliers ainsi représentés :
 - a) Six indicateurs propres à 23 pays donateurs membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE;
 - b) Un indicateur propre aux 31 pays en développement sans littoral;
 - c) Un indicateur concernant les 51 petits États insulaires en développement;
 - d) Trois indicateurs propres aux 40 pays bénéficiaires de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE).
3. Les six indicateurs restants n'ont pas été pris en compte faute de données (un indicateur) ou parce qu'ils portent sur des données globales (quatre indicateurs) voire parce que les rapports indiquaient 2010 (un indicateur).
4. Le diagramme ci-après montre les étapes du traitement de l'information :



Abbreviations : PDSL, pays en développement sans littoral; PEID, petits États insulaires en développement.

Liste A. Indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement inclus dans l'analyse de la disponibilité des données

Indicateurs communiqués pour les pays des régions en développement :

- 1.1 Proportion de la population disposant de moins de 1 dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA)
- 1.2 Indice d'écart de la pauvreté
- 1.3 Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale
- 1.4 Taux de croissance du PIB par personne occupée
- 1.5 Ratio emploi/population
- 1.6 Proportion de la population occupée disposant de moins de 1 dollar par jour (en parité du pouvoir d'achat)
- 1.7 Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée
- 1.8 Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans^a
- 1.9 Proportion de la population n'atteignant pas l'apport calorique minimal
- 2.1 Taux de scolarisation net dans l'enseignement primaire^a
- 2.2 Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire^b
- 2.3 Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans (personnes des deux sexes)^a
- 3.1 Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur
 - Indice de parité des sexes dans l'enseignement primaire^a
 - Indice de parité des élèves inscrits dans le secondaire^a
 - Indice de parité des étudiants inscrits dans le supérieur^a
- 3.2 Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole^a
- 3.3 Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national^a
- 4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
- 4.2 Taux de mortalité infantile
- 4.3 Proportion des enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole
- 5.1 Taux de mortalité maternelle
- 5.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié
- 5.3 Taux d'utilisation de préservatifs^a
- 5.4 Taux de natalité parmi les adolescentes

^a Indicateurs non inclus dans l'évaluation de la disponibilité de données pour 2003, 2006 et 2011.

- 5.5 Accès aux soins prénatals (au moins une visite et au moins quatre visites)
 Couverture des soins prénatals (au moins une visite)
 Accès aux soins prénatals (au moins quatre visites)
- 5.6 Besoins de planification familiale non couverts
- 6.1 Taux de prévalence du VIH chez les 15 à 24 ans^a
- 6.2 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque
 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, hommes de 15 à 24 ans
 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, femmes de 15 à 24 ans
 Femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisant un préservatif en proportion de l'ensemble des femmes mariées de la même tranche d'âge utilisant une méthode quelconque de contraception^a
- 6.3 Pourcentage des 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida
 Hommes âgés de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida
 Femmes âgées de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida
- 6.4 Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans
- 6.5 Proportion de la population au stade avancé de l'infection au VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux
- 6.7 Proportion d'enfants de moins de 5 ans protégés durant leur sommeil par des moustiquaires imprégnées d'insecticide
- 6.8 Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités au moyen de médicaments antipaludéens appropriés
- 6.9 Incidence et prévalence de la tuberculose et taux de mortalité dû à cette maladie
 Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants
 Taux de prévalence de la tuberculose, pour 100 000 habitants^a
 Taux de mortalité lié à la tuberculose, pour 100 000 habitants^a
- 6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation
 Taux de détection de la tuberculose dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation^a
 Taux de succès du traitement de la tuberculose dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation^a
- 7.1 Proportion de zones forestières

- 7.2 Émissions de CO₂ (total, par habitant et pour 1 dollar du PIB, en PPA)^a
- 7.3 Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone
 Consommation de toutes substances appauvrissant la couche d'ozone, en tonnes métriques de potentiel de destruction de l'ozone
 Consommation de chlorofluorocarbures appauvrissant la couche d'ozone, en tonnes métriques de potentiel de destruction de l'ozone^a
- 7.5 Taux d'utilisation de l'ensemble des ressources en eau
- 7.6 Proportion de zones terrestres et marines protégées
- 7.8 Proportion de la population utilisant une source d'eau de boisson améliorée^a
- 7.9 Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées^a
- 7.10 Proportion de citoyens vivant dans des taudis
- 8.12 Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services
- 8.14 Nombre de lignes téléphoniques pour 100 habitants^a
- 8.15 Nombre d'abonnés au téléphone portable pour 100 habitants
- 8.16 Nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants^a

**Indicateurs relatifs à l'aide publique au développement (APD)
 en provenance de 23 pays donateurs**

- 8.1 Montant net de l'APD, totale et en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE)
 APD nette, en pourcentage du produit national brut des pays donateurs membres du CAD/OCDE
 APD nette en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du produit national brut des pays donateurs membres du CAD/OCDE
- 8.2 Proportion du montant total de l'aide publique au développement bilatérale des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE, allouée par secteur aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)
- 8.3 Proportion de l'APD bilatérale des pays du CAD/OCDE qui n'est pas liée
- 8.8 Estimation des subventions agricoles versées par les pays de l'OCDE en pourcentage de leur produit intérieur brut
- 8.9 Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales

Indicateurs concernant les 31 pays en développement sans littoral

- 8.4 APD reçue par les pays en développement sans littoral en pourcentage de leur revenu national brut

Indicateurs concernant les 51 petits États insulaires en développement

- 8.5 APD reçue par les petits États insulaires en développement en pourcentage de leur revenu national brut

Indicateurs relatifs aux 40 pays susceptibles de bénéficier de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)

- 8.10 Nombre total de pays ayant atteint le point de décision de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et nombre total de pays ayant atteint le point d'achèvement (cumulatif)
- 8.11 Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative PPTE et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale
- Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative PPTE (cumulatif)
- Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (cumulatif)

Liste B. Indicateurs non inclus dans l'évaluation de la disponibilité de données**Indicateurs comportant des données communiquées à l'échelle régionale ou mondiale**

- 7.4 Proportion de stocks de poissons qui ne sont pas en danger pour des raisons biologiques
- 7.7 Proportion d'espèces menacées d'extinction
- 8.6 Proportion du total des importations des pays développés (en valeur et à l'exclusion des armes) en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés qui sont admises en franchise de droits
- 8.7 Droits de douane moyens appliqués par les pays développés aux produits agricoles, textiles et vêtements en provenance des pays en développement

Indicateurs pour lesquels des données ont commencé à être communiquées en 2010

- 6.6 Incidence du paludisme et taux de mortalité dû à cette maladie

Indicateurs pour lesquels aucune donnée n'a été communiquée

- 8.13 Proportion de la population ayant accès de façon durable à des médicaments de base d'un coût abordable

Annexe II

Disponibilité des données dans la base des indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, selon la couverture et la nature des données

<i>Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement</i>	<i>Pays ayant au moins un ensemble de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données</i>		<i>Pays ayant au moins un ensemble de données avant 2000 et un après 2000</i>		<i>Nature des données^a</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>		
Indicateurs communiqués pour les régions en développement								
C = données du pays								
1.4	Taux de croissance du PIB par personne occupée	78	48	57	35	31	19	C
1.5	Ratio emploi/population	135	83	99	61	75	46	C
1.6	Proportion de la population occupée disposant de moins de 1 dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA)	73	45	49	30	2	1	C
1.7	Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée	116	71	108	66	50	31	C
1.8	Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans	155	95	154	94	79	48	C
2.1	Taux de scolarisation net dans l'enseignement primaire	125	77	119	73	94	58	C
2.2	Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire	118	72	107	66	77	47	C
2.3	Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans (personnes des deux sexes) ^a	130	80	115	71	19	12	C
3.1	Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur							
	Indice de parité des sexes dans l'enseignement primaire	143	88	140	86	129	79	C
	Indice de parité des sexes dans l'enseignement secondaire	139	85	134	82	121	74	C
	Indice de parité des sexes dans l'enseignement supérieur	126	77	107	66	78	48	C
3.2	Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole	109	67	81	50	81	50	C
3.3	Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national	135	83	134	82	125	77	C
5.3	Taux d'utilisation de préservatifs	118	72	85	52	87	53	C
5.4	Taux de natalité parmi les adolescentes	162	99	162	99	145	89	C
5.6	Besoins de planification familiale non couverts	102	63	55	34	52	32	C
6.2	Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque							
	Taux d'utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, parmi les hommes âgés de 15 à 24 ans	106	65	101	62	11	7	C

<i>Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement</i>	<i>Pays ayant au moins un ensemble de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données</i>		<i>Pays ayant au moins un ensemble de données avant 2000 et un après 2000</i>		<i>Nature des données^a</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	
Taux d'utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, parmi les femmes âgées de 15 à 24 ans	156	96	156	96	13	8	C
Taux d'utilisation du préservatif sur le taux de prévalence des contraceptifs, parmi les femmes mariées âgées de 15 à 49 ans	158	97	157	96	81	50	C
6.3 Pourcentage des 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida							
Pourcentage d'hommes âgés de 15 à 24 ans ayant une bonne connaissance générale du VIH/sida	158	97	147	90	2	1	C
Pourcentage de femmes âgées de 15 à 24 ans ayant une bonne connaissance générale du VIH/sida	163	100	163	100	2	1	C
6.4 Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans	50	31	17	10	25	15	C
6.7 Proportion d'enfants de moins de 5 ans protégés durant leur sommeil par des moustiquaires imprégnées d'insecticide	46	28	27	17	2	1	C
6.8 Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités au moyen de médicaments antipaludéens appropriés	53	33	29	18	4	2	C
6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation							
Taux de réussite du traitement de la tuberculose dans le cadre de stratégies DOTS	154	94	153	94	144	88	C
7.1 Proportion de zones forestières	161	99	161	99	160	98	C
7.3 Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone							
Consommation de substances qui appauvrissent la couche d'ozone (en tonnes de PDO)	138	85	138	85	137	84	C
Consommation de chlorofluorocarbures appauvrissant la couche d'ozone, en tonnes métriques de potentiel de destruction de l'ozone	138	85	138	85	137	84	C
7.5 Taux d'utilisation de l'ensemble des ressources en eau	30	18	2	1	19	12	C
CA = données du pays ajustées							
5.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	161	99	133	82	119	73	CA
5.5 Accès aux soins prénatals (au moins une visite et au moins quatre visites)							
Accès aux soins prénatals (au moins quatre visites)	138	85	138	85	45	28	CA
Accès aux soins prénatals (au moins une visite)	142	87	140	86	99	61	CA

Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement	Pays ayant au moins un ensemble de données		Pays ayant au moins deux ensembles de données		Pays ayant au moins un ensemble de données avant 2000 et un après 2000		Nature des données ^a
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
6.5 Proportion de la population au stade avancé de l'infection au VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux	92	56	92	56	0	0	CA
8.12 Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services	100	61	100	61	96	59	CA
E = estimation							
1.9 Proportion de la population n'atteignant pas l'apport calorique minimal	153	94	142	87	121	74	E
4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	139	85	139	85	138	85	E
4.2 Taux de mortalité infantile	155	95	155	95	138	85	E
4.3 Proportion des enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	155	95	155	95	137	84	E
6.1 Taux de prévalence du VIH chez les 15 à 24 ans	163	100	163	100	97	60	E
6.9 Incidence et prévalence de la tuberculose et taux de mortalité dû à cette maladie							
Taux de mortalité lié à la tuberculose, pour 100 000 habitants	155	95	155	95	153	94	E
Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants	155	95	155	95	153	94	E
Taux de prévalence de la tuberculose, pour 100 000 habitants	155	95	155	95	153	94	E
6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation							
Taux de succès du traitement de la tuberculose dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation	157	96	155	95	151	93	E
7.6 Proportion de zones terrestres et marines protégées	163	100	163	100	162	99	E
7.8 Proportion de la population utilisant une source d'eau de boisson améliorée	136	83	127	78	132	81	E
7.9 Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées	135	83	126	77	131	80	E
7.10 Proportion de citoyens vivant dans des taudis	91	56	42	26	59	36	E
M = données obtenues à partir d'un modèle							
5.1 Taux de mortalité maternelle	155	95	155	95	119	73	M
G = données du suivi mondial							
1.1 Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA)	137	84	103	63	66	40	G
1.2 Indice d'écart de la pauvreté	118	72	86	53	66	40	G

<i>Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement</i>	<i>Pays ayant au moins un ensemble de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données</i>		<i>Pays ayant au moins un ensemble de données avant 2000 et un après 2000</i>		<i>Nature des données^a</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	
1.3 Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale	161	99	145	89	61	37	G
7.2 Émissions de CO ₂ (total, par habitant et pour 1 dollar du PIB, en PPA)	154	94	154	94	152	93	G
NA= non disponible							
8.14 Nombre de lignes téléphoniques pour 100 habitants	158	97	158	97	155	95	NA
8.15 Nombre d'abonnés au téléphone portable pour 100 habitants	158	97	158	97	156	96	NA
8.16 Nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants	153	94	153	94	152	93	NA
Indicateurs concernant l'aide publique au développement (APD) fournie par les 23 pays donateurs							
C = données du pays							
8.1 APD nette, totale et en pourcentage du produit national brut des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement							
APD nette, en pourcentage du produit national brut des pays donateurs membres du CAD/OCDE	23	100	23	100	23	100	C
APD nette en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du produit national brut des pays donateurs membres du CAD/OCDE	23	100	23	100	23	100	C
8.2 Proportion du montant total de l'aide publique au développement bilatérale des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE, allouée par secteur aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)	23	100	23	100	20	87	C
8.3 Proportion de l'APD bilatérale des pays du CAD/OCDE qui n'est pas liée	23	100	23	100	21	91	C
8.8 Estimation des subventions agricoles versées par les pays de l'OCDE en pourcentage de leur produit intérieur brut	11	33	11	33	11	33	C
8.9 Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales	23	100	23	100	0	0	C
Indicateurs concernant les 31 pays en développement sans littoral							
C = données du pays							
8.4 APD reçue par les pays en développement sans littoral en pourcentage de leur revenu national brut	31	100	31	100	30	97	C
Indicateurs concernant les 51 petits États insulaires en développement							
C = données du pays							
8.5 APD reçue par les petits États insulaires en	34	65	34	65	31	60	C

Indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement	Pays ayant au moins un ensemble de données		Pays ayant au moins deux ensembles de données		Pays ayant au moins un ensemble de données avant 2000 et un après 2000		Nature des données ^a
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
développement en pourcentage de leur revenu national brut							
Indicateurs propres aux 40 pays bénéficiaires de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)							
G = données du suivi mondial							
8.10 Nombre total de pays ayant atteint le point de décision de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et nombre total de pays ayant atteint le point d'achèvement (cumulatif)	40	100					G
8.11 Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative PPTE et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale ^b							
Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative PPTE (cumulatif)	36	90					G
Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (cumulatif)	32	80					G

^a Les diverses données sont ainsi codées :

C = données du pays. Le chiffre est celui qui a été calculé et diffusé par le pays (y compris les données ajustées par le pays en fonction des normes internationales).

CA = données du pays ajustées. Le chiffre est celui qui a été calculé et communiqué par le pays, mais que l'organisme international a ensuite ajusté aux fins de comparabilité internationale – pour respecter les normes, les définitions et les classifications convenues à l'échelon international (groupes d'âge, Classification internationale type de l'éducation, etc.).

E = estimation. Le chiffre est estimé par l'organisme international lorsque les données du pays pour une année déterminée ou un ensemble d'années ne sont pas disponibles, ou qu'il y a des sources multiples, ou que la qualité des données fait problème. Les estimations sont basées sur des données nationales (enquêtes, fichiers administratifs, etc.) ou provenant d'autres sources, mais concernant la même variable.

M = données obtenues à partir d'un modèle. Le chiffre est calculé par l'organisme quand il n'existe aucune donnée sur la variable considérée. Le modèle est basé sur un ensemble de covariables – d'autres variables pour lesquelles on a des chiffres et qui peuvent expliquer le phénomène considéré.

G = données du suivi mondial. Le chiffre est régulièrement calculé par l'organisme chargé du suivi mondial à partir de données du pays. Mais il n'y a pas de chiffre correspondant au niveau du pays, l'indicateur étant défini uniquement pour le suivi mondial (exemple : nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour).

NA = non disponible. La nature des données est inconnue ou n'a pas été communiquée.

^b Les données relatives à l'allègement de la dette annoncé sont mises à jour chaque année.